



Bénédicte Flamand-Lévy, Docteur en Droit

(Droit communautaire, droit international public, droit public interne)

Date de naissance: 26/12/1965

Adresse: 25 chemin des Cruyes, 18 Résidence Beaufort, 13090, Aix-en-Provence

e-mail: jj.levy@cegetel.net tél: 06 62 31 32 01

ACTIVITES PROFESSIONNELLES:

2005-2008 : Création et direction d'une agence de services à la personne, Boulogne-Billancourt.

Mai-Juil 2004 : Stage chez Maître Hémery, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, Paris.

1995-2002 : ATER, Chargée de travaux dirigés (droit constitutionnel, droit administratif, droit international public, droit des politiques communautaires), Université René Descartes, Paris V.
Membre du Centre de droit européen et comparé de Paris V.

1992-1994 : Assistante du Premier Substitut du Procureur général, Parquet de Tel-Aviv, Israël.

1989-1990 : Chargée de cours en droit comparé, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I.

FORMATION:

Déc. 2004 : CAPA, Paris.

Déc. 2002 : Thèse de Doctorat en Droit communautaire, Université Paris V, Mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité, publiée aux PUAM.

1991-1992 : CRFPA israélien en hébreu.

1988-1989 : DEA Droit communautaire, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I.

1987-1988 : Maîtrise Droit international et européen, Université Assas, Paris II, Mention AB.

PUBLICATIONS:

Sept. 2004 : RDI, «L'appel en garantie du maître de l'ouvrage contre le constructeur en cas de dommages de travaux publics à un tiers: une voie de droit illusoire maintenue par le Conseil d'Etat», n°5, p. 409.

Mai 2004 : PUAM, Les compétences culturelles de la Communauté européenne, thèse éditée.

Janv. 2004 : RFDA, «Nouvelle décentralisation et forme unitaire de l'Etat», n°1, p. 59.

Sept. 2002 : PUF, Etudes sur l'élargissement de l'Union européenne, «Elargissement et culture: le cas turc».

Sept. 2000 : Encyclopaedia Universalis, «Union européenne-Coopération culturelle».

Mai 1998 : Bruylant, Le concept d'association dans les accords passés par la Communauté, «Essai de typologie des accords externes de la Communauté».

Janv. 1998 : Rapport sur le forum culturel européen, Bruxelles (Bureau de la représentation de la Commission européenne, Paris).

LANGUES:

Français (langue maternelle), anglais (courant), hébreu (courant), espagnol.